

## Entretien avec Serge Ayoub

# « Méric a cru se battre contre le fascisme »

Dans *L'Affaire Clément Méric*, publiée aux éditions du Pont d'Arcole, Serge Ayoub nous donne sa version des faits. Ce livre, nous l'attendions tous. Et pour une fois nous allons laisser la parole à cet homme diabolisé et diffamé qui, qu'on l'apprecie ou pas, a dans tous les cas une grande vertu, celle du courage, et du courage tant physique que moral. - C.R.

— *Aucun des « mis en examen » de l'affaire Clément Méric n'appartenait aux JNR, le service d'ordre de votre mouvement Troisième Voie que vous avez refondé en 2010, hormis Katia, la compagne d'Esteban, qui n'était d'ailleurs même pas présente sur les lieux du drame. Racontez-nous.*

— Nous avons été violemment attaqués par Alexis Corbière, le bras droit de Mélenchon, mon nom était cité sur les réseaux sociaux, autant par les antifas que par les cadres du Front de gauche, sous l'appellation : « Serge Ayoub alias Batskin ». Pourant, initialement, seule Katia était membre de Troisième Voie. Corbière a déclaré qu'un jeune, aimant la musique et les animaux, avait été attaqué par une « horde de brutes fascistes », des membres du JNR, alors qu'il allait innocemment acheter des vêtements chez Fred Perry. Aucun JNR n'était présent sur les lieux ce jour-là. Valls y est allé de sa chaussonnette en déclarant qu'il s'agissait d'un assassinat et qu'il fallait punir les auteurs de ce crime odieux. Notre groupe a été dissous. Officieusement parce que les JNR auraient tué Méric. Or, comme je vous l'ai dit et j'insiste, aucun membre des JNR n'était présent ce jour-là !

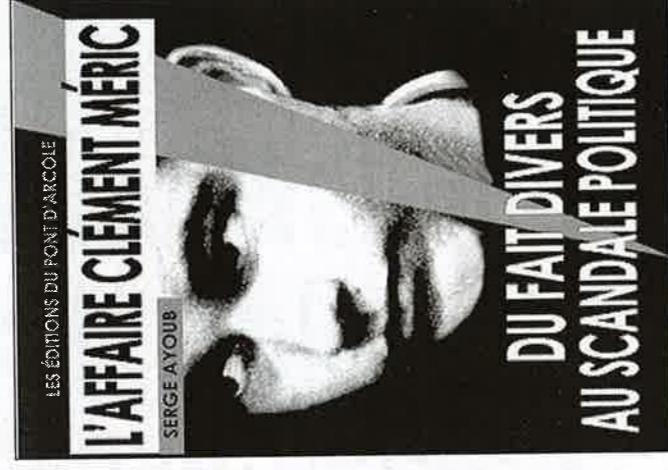
— *Il n'y avait donc aucune raison de dissoudre votre mouvement ?*

— Le pouvoir savait qu'il ne pouvait pas interdire les organisations sur le fondement d'un « assassinat présumé » sans violer la présomption d'innocence. Il paraissait également impossible juridiquement de fonder sur un prétendu meurtre, imputable à un ancien de Troisième Voie, la dissolution de cette association, le crime ou délit commis par le membre d'une association (idem pour un parti politique) n'ayant jamais été reconnu en droit français comme un motif de dissolution. Comme, en plus, l'enquête criminelle avait écarté toute implication des JNR dans le drame et que ni la qualification d'assassinat, ni même celle d'homicide volontaire n'avaient été retenues, le ministre de l'Intérieur a inventé une raison...

— *Une raison valable ?*

— Nous aurions attenté à la République ! En effet, pour dissoudre une association par décret de loi 36, il faut attenté à la République. Puisque l'affaire se dégonflait sur le plan politique, le pouvoir en place a estimé que le port de blousons par le service d'ordre constituait un uniforme, cet uniforme prouvait qu'il s'agissait d'une milice et cette même milice était armée contre la République.

tique, on pourrait presque dire qu'il est mort au champ d'honneur. Il est mort pour ce qu'il voulait, il croyait combattre, à tort ou à raison, le fascisme. Il a joué et il a perdu. Si on le considère en tant qu'homme, il est responsable de ses actes. Il est mort en homme ! Mais quand on entre dans les détails, la réalité est différente. D'abord les fascistes ne sont



pas des fascistes, ensuite c'est lui et sa bande qui ont provoqué, et d'après tous les témoignages, Méric et ses copains ont attaqué à trois et dans le dos une personne seule. Ce n'est pas glorieux ! Méric était un gamin plein de rêves, les vrais responsables de ce drame sont les gens qui l'ont endoctriné. A longueur de journée le NPA diffuse un slogan qui incite ses adhérents à lutter contre le fascisme. Lui, il a cru se battre contre le fascisme.

— *La préméditation n'a pas été reconnue, pourtant Samuel et Esteban sont toujours en prison.*

— Tout à fait. La presse a médiatisé Esteban parce qu'Esteban a touché Méric, mais le grand oublié de l'histoire est Samuel. Samuel n'a pas touché Méric et pourtant il est encore en prison.

— *Alors, que fait-il en prison ?*

— Je ne sais pas. Valls a décidé qu'ils avaient le droit de lutter contre le fascisme de toutes les manières possibles et comme, pour ce pouvoir, Samuel est un complice de ces pseudo-fascistes... Il est forcément coupable !

— *Comment vont Esteban et Samuel aujourd'hui ?*

— Je n'ai aucune nouvelle, non pas parce que je ne veux pas en avoir, mais parce que plus on établit de liens entre eux et moi, plus cela leur est nuisible. Esteban a changé d'avocat et on réétudie une vidéo de quelques secondes visualisées depuis des mois... Une reconstruction sera faite en janvier-février et on en saura un peu plus.

— *Dans la défense de ces jeunes gens, vous avez reçu quelques soutiens, mais hormis Ri-varol, qui d'autre ?*

— Au début personne, à part les militants de Troisième Voie et du Réseau Identités. Roland Hélié et des individualités nous ont également aidés. Nous avions anticipé ce départ, mais très vite les soutiens de Français ont afflué, bien au-delà de nos cercles militants, puisque 10 000 personnes ont suivi la page de soutien à Esteban... J'ai croisé également beaucoup de Français, de toutes origines, qui m'ont témoigné leur respect et m'ont félicité pour mon comportement durant l'affaire Méric.

— *« Dans cette affaire, écrivez-vous, le droit et la justice passent au second plan. L'aspect juridique s'efface au bénéfice du traitement politique. » Esteban et Samuel sont des présumés coupables avant le début*

de l'enquête. C'est « la démocratie vue de gauche. »

— Nous vivons dans un état religieux. Mitterrand a inventé l'antiracisme pour attirer la droite et pour faire du social à la place du politique. Quand on ne peut pas mener une politique économique de gauche on fait du social, à l'instar du « mariage » gay ou de l'antiracisme. Cela cache l'essentiel. En ce moment, seule la gauche fait de la politique et elle le fait, comme le disait Carl Schmitt, en définissant l'ennemi : le fascisme. Or ces gens-là se sont fabriqués un ennemi qui n'existe pas et ils ne sont plus crédibles.

— *Vous nous avez expliqué les raisons et les mentes du pouvoir pour dissoudre les JNR et Troisième Voie, mesure que vous aviez d'ailleurs anticipée en les dissolvant vous-mêmes, mais pourquoi avoir dissous Envie de Rêver ?*

— Nous sommes dans l'absurde. Ils nous reprochent la fréquentation du Local par des gens de Troisième Voie. Si nous nous rencontrons, avec quelques amis, dans un café, faudra-t-il pour autant dissoudre le commerce ? Le pouvoir a commis un acte abominable, il a livré en pâture la liste de tous les confédérés qui s'étaient succédé au Local. En France, on n'a pourtant pas le droit d'attaquer les gens sur leurs opinions politiques... 80 % de notes blanches ont été déposés contre nous, ce qui signifie des rapports de police non signés et non datés, donc non vérifiables et indéfendables. Je suis ennuyé car, à tout moment, nous pouvons être considérés en reconstitution de ligue dissoute. Je ne peux donc plus voir mes amis, anciens du JNR.

J'ai écrit ce livre pour bien expliquer « l'affaire Méric », nous avons également sorti un journal qui s'appelle *Année Zéro* et nous avons un site internet...

— *Marine Le Pen s'est désolidarisée de vous, Collard a même participé à la minute de silence de l'Assemblée nationale demandée par Claude Bartolone. Moralité ?*

— Le Front national s'est complu dans sa stratégie de dédiabolisation, au détriment, hélas ! de la vérité et de la justice, voire du bon sens politique. « Dans le doute, j'abandonne ! » Et le leader n'est pas un droit, mais un ensemble de devoirs. L'affaire Méric était l'occasion de le prouver. Il fallait rester solide et dénoncer une manipulation politique qui prouve que la diabolisation est une somme de manœuvres et de mensonges. L'affaire Méric n'est pas un drame de l'extrême droite, c'est un fait divers monté en épingle. Marine Le Pen, et je peux le comprendre, veut gagner. Mais le Front national pourrait, de temps en temps, faire confiance aux Français, surtout ceux qui ont les mêmes ennemis que lui, et leur rendre un peu de ce qu'ils lui donnent...

**Propos recueillis**  
par Catherine Robinson

● *L'Affaire Clément Méric* par Serge Ayoub, éditions du Pont d'Arcole. 15 euros. A commander sur : solidarisme.fr

**PRÉSENT**

5, rue d'Amboise - 75002 Paris  
Phone : 01.42.97.51.30  
Fax : 01.42.61.97.79

Directeur (1981-2013) : Jean Médéric (†), SARL PRÉSENT pour 99 ans au capital de 135 555 euros, site 5 rue d'Amboise, 75002 Paris.  
Gérant : Zila de Lussy. Imprimeur RPN - 93190 Livry-Gargan. Dépôt légal : 2e trimestre 2014. CPPAP : 0518 C 83178 - ISSN : 07-30-32-53.  
Directeur de la publication : Zila de Lussy. Rédacteur en chef : Samuel Martin. Directeur du jour : Caroline Parmentier.

www.present.fr

M 00196 - 418 - F - 1,30 €



## Nos nouveaux abonnements

- **Abonnement découverte** : un abonnement pour nous suivre pendant toute cette période électorale : 2 mois pour 35 € (par prélèvement : 17,50 € par mois).
- **Abonnement jeunes lecteurs 15-22 ans** : 6 mois pour 49 € (par prélèvement : 8 € par mois). Pour redonner la possibilité aux plus jeunes de réfléchir avec nous, de se former et de combattre.
- **Abonnement jeune adulte 23-33 ans** : 6 mois pour 99 € (par prélèvement : 16,50 € par mois). Pour aider les jeunes familles assaillies par leurs obligations et leurs charges, à ne pas décrocher.
- **Tarif normal : à partir de 34 ans** : 12 mois pour 299 € (par prélèvement : 25 € par mois).

● **Plus de 50 ans** : 24 mois pour 580 € (par prélèvement 25 € par mois).

● **Abonnement transmission**

Vous voulez transmettre votre idéal et votre identité aux jeunes générations ? 2 ans pour 1 200 € (par prélèvement 50 € par mois). Trois livres au choix écrits par l'un de nos rédacteurs et personnellement dédiés seront offerts à ceux qui choisissent de nous soutenir par cet abonnement transmission. Ainsi qu'un dessin original de Chard. Nos journalistes sont aussi des auteurs : Anne Brassié, Alain Sanders, Rémi Fontaine, Yves Chiron, Francis Bergeron, Camille Galic, Chard, Catherine Robinson, Samuel Martin, Jacques Trémolet de Villers...